

Pôle des élèves et des  
établissements

**Bureau des élèves**

Référence  
2015

Dossier suivi par  
Michèle BRAINIEZ

Téléphone  
04 90 27 76 35

Fax  
04 90 27 76 79

Mél.  
michele.brainiez  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Avignon, le 25 novembre 2015

Le directeur académique  
des services de l'éducation nationale  
à

Mesdames et Messieurs les inspectrices et  
inspecteurs de l'éducation nationale  
chargés de circonscription

Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement  
collèges publics

**Objet** : concours national de Scrabble en école élémentaire et en collège

La fédération française de Scrabble organise depuis 2003 un concours annuel qui s'adresse aux écoliers et aux collégiens.

Le concours 2016 est destiné aux élèves des écoles élémentaires de la classe de CE2 à la classe de CM2 et à ceux des collèges débutants dans la pratique du Scrabble et n'ayant pas déjà participé à des ateliers spécifiques Scrabble.

L'épreuve se déroule en une seule fois sur une durée de trente minutes. Le concours est strictement individuel. Les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats participeront à une finale locale. Au moins un enfant par établissement sera sélectionné. Cette finale locale est qualificative pour la finale régionale, elle-même qualificative pour la finale nationale. Celle-ci se déroulera à Paris le 4 juin 2016 au lycée Buffon et regroupera les 100 élèves de toute la France ayant obtenu les meilleurs résultats.

Le règlement du concours est consultable à l'adresse suivante :  
<http://eduscol.education.fr/cid52346/agir-contre-illettrisme.html>

Par ailleurs, la fédération peut accompagner la mise en place d'une activité Scrabble dans la classe.

Je compte sur votre soutien pour favoriser cette action et par avance vous en remercie.

Signé par : **Dominique BECK**